



TRIDNews

The monthly newsletter of the Trade and Regional Integration Division

Version Française

Editorial

African Union heads of states and governments concluded their 7th Ordinary Summit in Banjul, Gambia on 1 – 2 July. The theme of this summit was, “Rationalization of Regional Economic Communities.” The issue is very important as the RECs have designated as the main building blocs of the African Economic Community. The summit coincided with the launch of a new report jointly prepared by ECA and the African Union on rationalization on RECs. This edition of TRIDNews leads with the AU summit and the ECA/AU report on rationalization; and also reports on a new drive pioneered by ECA on the diversification of African economies.

AU Summit talks rationalization of RECs. - ECA-AU launch joint report on rationalization

The African Union (AU) and the United Nations Economic Commission for Africa (ECA) launched the second joint report on regional integration during the African Union summit of Heads of States in Banjul, The Gambia from 1 – 2 July. The theme of the summit was “Rationalization of Regional Economic Communities, which is also the subject of the report. The Heads of States reaffirmed the Ouagadougou declaration by African Ministers responsible for regional integration, which calls for a freeze on the creation of new regional groupings. They further called on the ECA and African Development Bank (ADB) to prepare a decision for the heads of states to be presented at the next summit.

Summit host and President of the Republic of the Gambia, H.E. Alhaji Dr. Yahya A. J. J. Jammeh, the theme of the summit “touches on the raison d’être of the AU and the path towards the fulfillment of our shared goal of an African economic community.” He noted that regional integration efforts had been stymied by under-funding of programmes and projects, and wasteful duplication of actions, putting enormous strains on individual government’s ability and resources to cope with diverse agendas. He urged the summit to “reflect deeper into the harmonization of our (integration) policies and programmes.”

United Nations Under-Secretary General and Executive Secretary of ECA, Mr. Abdoulie Janneh, noted that even though the African Union only recognizes eight RECs, there are fourteen separate regional economic blocs on the continent. He therefore commended the African Union on the theme of the conference, saying: “there is a strong need to rationalize the regional economic grouping so as to advance and strengthen the integration agenda of the continent.”

Continued on page 2



AU SUMMIT 2006



Continued from page 1

Copies of the AU/ECA report titled: *Assessing Regional Integration in Africa II: Rationalizing Regional Economic Communities*, or ARIA II, was launched to delegates during the summit. The report examines the effectiveness of Africa's regional economic communities (RECs) in pushing forward the regional integration agenda towards the objectives of the Abuja Treaty establishing the African Economic Community. A fully functioning African Economic Community will remove all barriers to movement of people, goods and services across the continent, thereby creating a single economic space.

The report is based on detailed consultations with all the continent's regional economic communities, several member States and other intergovernmental and non-governmental organizations. It examines the critical role that institutions in general can play in achieving policy objectives, and the specific role that African institutions perform. The analysis focuses on the regional economic communities, which have been designated by the African Union as the building blocks for achieving the African Economic Community.

ARIA II finds that in general the regional economic communities have made commendable achievements. However, a substantial resource gap exists between the mandates of the RECs and their capacity to deliver, based on their financial and human resources. Furthermore, many RECs are pursuing similar mandates, and with countries belonging to numerous RECs, limited resources are spread thinly thereby limiting their effectiveness. There is therefore an urgent need to strengthen the capacity of the RECs and harmonize their programmes.

The report makes two main recommendations: The first is that the institutional setting needs to be rationalized in order to focus clearly on the objective at hand. It draws scenarios for rationalization and makes recommendations on how African countries, regional institutions and international organizations can participate in this exercise. The second recommendation is that the main institutions charged with accelerating regional integration in Africa need to be strengthened and given the technical, legal and financial resources necessary to fulfill this important



objective. The report can be obtained by logging onto our website www.uneca.org/aria2.

Background

ARIA II is the second report in a series on regional integration in Africa. Its predecessor, ARIA I, provided the first comprehensive assessment of regional integration in Africa, analyzing all the sectoral and policy-issues. ARIA I found that the extent of integration was far below what should have been achieved given the amount of energy devoted to the issue. It recommended further analysis of the challenges facing Africa's integration agenda. The next in the ARIA series, ARIA III will examine the issue of monetary convergence in Africa.

TRIDNews is produced by staff of the Trade and Regional Integration Division, Economic Commission for Africa.

Editor: Andrew Allimadi

If you have any comments on the contents of this newsletter, or would like to contribute to discussions, please contact the editor: Andrew Allimadi, TRID, UNECA, P.O.Box 3001, Addis Ababa, Ethiopia. Tel: +251-1-445237; Fax: +251-1-513830; email: aallimadi@uneca.org



TRIDNews

La revue mensuelle de la Division du Commerce et de l'Intégration Régionale

Editorial

Le 7^{ème} Sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine qui s'est tenu les 1er et 2 juillet 2006 à Banjul, Gambie s'est achevé. Le thème de ce sommet portait sur la « rationalisation des communautés économiques régionales ». Il s'agit-là d'une question très importante car les CER sont considérées comme les piliers de la Communauté économique africaine. Le sommet a coïncidé avec le lancement d'un nouveau rapport conjointement préparé par la CEA et l'Union africaine sur la rationalisation des CER. Cette édition TRIDNews est consacrée au Sommet de l'UA et au rapport conjoint de la CEA et de l'UA sur la rationalisation des CER. Par ailleurs, elle fait état de la nouvelle impulsion que la CEA donne à la diversification des économies africaines.

Sommet de l'UA sur la rationalisation des CER. – Lancement du rapport conjoint de la CEA et de l'UA sur la rationalisation

L'Union africaine (UA) et la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ont lancé leur deuxième rapport conjoint sur l'intégration régionale pendant le sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine tenu à Banjul, Gambie les 1er et 2 juillet 2006. Le thème du sommet portait sur « la rationalisation des communautés économiques régionales », qui est également le sujet du rapport conjoint. Les chefs d'État ont réaffirmé la déclaration de Ouagadougou faite par les ministres africains chargés de l'intégration régionale, qui préconise la suspension de la

création de nouveaux groupements régionaux. Ils ont par ailleurs invité la CEA et la Banque africaine de développement (BAfD) à préparer une recommandation pour les chefs d'État, qui sera présentée au prochain sommet.

Pour l'hôte du sommet et Président de la République de Gambie, M. Yahya A. J. J. Jammeh, le thème du sommet « présente la raison d'être de l'UA et la voie vers la réalisation de notre but partagé d'une communauté économique africaine. » Il a noté que les efforts régionaux d'intégration avaient été entravés par l'insuffisance de financement des programmes et des projets, et la duplication inutile des actions, provoquant ainsi d'énormes contraintes sur la capacité et les ressources de chaque gouvernement pour faire face aux divers programmes. Il a lancé un appel à ses pairs pour que le Sommet « se reflète beaucoup plus dans l'harmonisation de nos politiques et programmes (d'intégration). »

Le Sous-secrétaire général des Nations Unies et Secrétaire exécutif de la CEA, M. Abdoulie Janneh, a noté que, bien que l'Union africaine ne reconnaisse que huit CER, il existe quatorze blocs économiques régionaux séparés sur le continent. Il a donc félic-

Suite...



AU SUMMIT 2006



Suite...

ité l'Union africaine d'avoir choisi ce thème pour la conférence. « Il est fortement nécessaire de rationaliser les groupements économiques régionaux afin de faire évoluer et de renforcer le programme d'intégration du continent. »

Les copies du rapport conjoint de l'UA et de la CEA intitulé : *Deuxième rapport sur l'état de l'intégration régionale en Afrique : Rationalisation des communautés économiques régionales (ARIA II)*, ont été distribuées aux délégués pendant le sommet. Le rapport fait état de l'efficacité des communautés économiques régionales africaines (CER) dans l'évolution du programme régional d'intégration vers la réalisation des objectifs du Traité d'Abuja établissant la Communauté économique africaine. Une Communauté économique africaine pleinement effective permettra d'éliminer toutes les barrières qui se posent à la circulation des personnes, des marchandises et des services à travers le continent, créant de ce fait un espace économique simple.

Le rapport se base sur des consultations détaillées avec les communautés économiques régionales de tout le continent, plusieurs États membres et d'autres organisations non gouvernementales et intergouvernementales. Il examine le rôle essentiel que les institutions en général pourraient jouer en atteignant des objectifs de politique, et le rôle spécifique des institutions africaines. L'analyse porte sur les communautés économiques régionales, qui sont considérées par l'Union africaine comme les piliers de la réalisation de la Communauté économique africaine.

ARIA II trouve qu'en général les communautés économiques régionales ont accompli des réalisations louables. Cependant, il existe un grand déficit de ressources entre les mandats des CER et leur capacité de fonctionnement, sur la base de leurs ressources financières et humaines. En outre, de nombreuses CER poursuivent les mandats semblables, et certains pays appartiennent à plusieurs CER ; les ressources limitées sont dispersées, limitant de ce fait l'efficacité de ces CER. Il est donc urgent de renforcer les capacités des CER et d'harmoniser leurs programmes.

Le rapport fait deux principales recommandations : La première préconise la rationalisation du cadre institutionnel afin de se concentrer clairement sur l'objectif actuel. Elle propose des scénarios pour la rationali-



sation et indique la façon dont les pays africains, les institutions régionales et les organisations internationales peuvent participer à cet exercice. La deuxième recommandation stipule que les principales institutions chargées d'accélérer l'intégration régionale en Afrique doivent être renforcées et dotées de ressources techniques, juridiques et financières nécessaires pour réaliser cet important objectif. Le rapport est disponible sur le site Internet www.uneca.org/aria2.

Historique

ARIA II est le deuxième rapport d'une série sur l'intégration régionale en Afrique. Le premier rapport, ARIA I, faisait une évaluation complète de l'intégration régionale en Afrique, analysant toutes les questions sectorielles et stratégiques. ARIA I constatait que l'étendue de l'intégration était en deçà des objectifs visés, étant donné la quantité d'énergie consacrée à la question. Le rapport recommandait d'analyser plus profondément les défis qui se posent au programme d'intégration de l'Afrique. Le prochain rapport de la série, ARIA III, examinera la question de la convergence monétaire en Afrique.

TRID News est une production de la Division du commerce et de l'intégration régionale de la Commission économique pour l'Afrique.
Rédacteur: Andrew Allimadi.

Pour toute observation sur le contenu de ce bulletin ou contribution, veuillez contacter le rédacteur, Andrew Allimadi, TRID, CEA, BP 3001, Addis-Abeba, Éthiopie. Tél.+251 1 445237; Télécopie: +251 1 510365; e-mail: aallimadi@uneca.org